

**2018-11-153-DEEJ**  
**nomenclature: 7.10**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018**

### **OBJET : PERCEPTION D'UNE SUBVENTION POUR LE PROJET MAROC**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPAGE, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE, M. POULAERT

#### **ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS**

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
M. SAUBIETTE	procuration à	M. DUBERT
M. AJA	procuration à	M. GONZALES

#### **ABSENTS :**

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 31

## **2018-11-153-DEEJ - PERCEPTION D'UNE SUBVENTION POUR LE PROJET MAROC**

Dans le cadre de son action en direction des jeunes, la Commune a accompagné un groupe de 15 jeunes tarnosiens qui ont mis en place un projet de solidarité en partenariat avec une association d'éducation populaire de El Jadida, au Maroc, l'association Dar Al Amal.

Le projet consistait à organiser un chantier solidaire de rénovation d'écoles, dans les zones rurales de la ville d'El Jadida, en étroite lien avec des jeunes et des familles bénéficiaires. Lors de sa séance du 29 mai 2018, les jeunes eux-mêmes sont venus présenter le bilan de leur action.

Pour parvenir à mener à bien leur projet, les jeunes tarnosiens se sont constitués sous la forme d'une junior association, dénommée Tarnos Solid'Action. Ils ont mis en place des activités de financement (loteries, vide-grenier, vente de jeux, papier cadeaux de Noël...) et ils ont constitué un dossier de demande de subvention dans le cadre du dispositif Landes Imaginations relevant des services associés de l'État, la CAF, le Conseil départemental des Landes pour un montant de 3 200,00 €.

Le délai de versement des subventions Landes Imaginations ne permettant pas aux jeunes de Tarnos Solid'Action de disposer des liquidités suffisantes pour financer leur projet en avril, le Conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, avait décidé le 27 mars 2018 d'avancer les subventions de la CAF et du Conseil départemental, soit 750,00 € par organisme, celles-ci devant ensuite être versées directement à la Commune.

M. le Maire propose donc de se porter signataire pour la Commune de l'avenant 1 à la convention n°DEJS/JS/C2018-71 passée entre la junior association Tarnos Solid'Action et le Conseil départemental des Landes à l'effet de percevoir, en lieu et place de l'association Tarnos Solid'Action, la subvention de 750,00 € correspondant à l'aide avancée pour le projet solidaire développé au Maroc lors des vacances de printemps 2018.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29

Vu la délibération du Conseil municipal 2018-03-041-DEEJ du 27 mars 2018,

Vu la convention DEJS/JS/C2018-71 passée entre la junior association Tarnos Solid'Action et le Conseil départemental des Landes

Vu l'avenant n° 1 à la convention DEJS/JS/C2018-71 passée entre la junior association Tarnos Solid'Action et le Conseil départemental des Landes,

Considérant le bilan d'organisation du séjour au Maroc,

## DÉLIBÈRE

**APPROUVE** l'avenant à la convention DEJS/JS/C2018-71 à intervenir entre le Conseil départemental des Landes et Mme Kaoutar MOUSSAOUI, Présidente de la Junior Association Tarnos solid'action visant à ce que la Commune perçoive la subvention de 750,00 € en lieu et place de la dite association, en remboursement de l'avance effectuée.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant

**Vote:** 31

**Pour:** 31

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 novembre 2018

Le Maire

